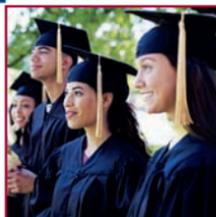


Si vous voulez étudier aux Etats-Unis



CYCLES COURTS, PROGRAMMES DE LANGUE ANGLAISE,
TÉLÉ-ENSEIGNEMENT ET ACCRÉDITATION

Rédactrice en chef: Coleen Gatehouse
Illustration de couverture: Rolando Ribera
Version française: Africa Regional Services, Paris

NOTE : La mention d'un site Internet ou d'une publication dans la présente brochure ne signifie pas que le département d'Etat américain le recommande ou l'approuve. Cette indication n'est fournie qu'à titre d'information. Les listes de sites Internet et de publications ne comprennent qu'une sélection et ne doivent pas être considérées comme exhaustives.

Si
vous
voulez

étudier

aux

Etats-
Unis



Livre 3

Cycles courts, programmes de langue anglaise,
télé-enseignement et accréditation

Remerciements

Cette série de quatre brochures, publiée sous le titre *Si vous voulez étudier aux Etats-Unis*, est produite par le Service des ressources et informations pédagogiques du département d'Etat américain. Elle est également disponible sur le site Internet <http://www.educationusa.state.gov>. La présente édition est une mise à jour de la version originale publiée sous la direction d'Evelyn Levinson en 2000-2001. Grâce à un accord de coopération avec le département d'Etat, cette mise à jour a été effectuée sous l'égide du College Board Office of International Education. Carol Blythe et Janine Farhat remercient vivement Coleen Gatehouse, chargée de l'organisation et de la révision du projet, et Rolando Ribera, pour la conception de la couverture.

Le département d'Etat souhaite exprimer toute sa reconnaissance aux personnes suivantes qui, à travers le monde, ont donné de leur temps et contribué par leurs compétences à la réalisation de cette série.

Kathleen Alam	Evelyn Levinson
Ellen Badger	Amy Lezberg
Martin Bennett	Diana Lopez
Louise Cook	Ted Mashima
Juleann Fallgatter	Michael McCarry
Julia Findlay	Beryl Meiron
Judy Freudenberger	Martyn J. Miller
Coleen Gatehouse	Terhi Molsa
Nancy Gong	Barbara Nichols
Joanna Graham	Roberta Paola
Sharon Grodzianek	Dawn Piacentino
Sandarshi Gunawardena	Rohayma Rateb
Linda Heaney	Laura R. Ruskaup
Lisa Henderling	Sohair Saad
Lia Hutton	Jaylene Sarrasino
Judith Irwin	Bethany Shaw
Michelle Johnson	Sharon Snyder
Rekha Kalle	Karen Solinski
Nancy Keteku	Peter Storandt
Ann Kuhlman	Rosalie Targonski
Gaston Lacombe	James Vaseleck
Carolyn Lantz	JoAnn deArmas Wallace
Maria Lesser	Harold Woodley

Préface



Cycles courts, programmes de langue anglaise, télé-enseignement et accréditation est la troisième d'une série de quatre brochures produites par le département d'État pour fournir des conseils pratiques et objectifs aux étudiants et aux chercheurs étrangers désireux de poursuivre des études aux États-Unis. Ces brochures peuvent être téléchargées sur le site www.educationusa.state.gov et sont distribuées dans le monde entier par les centres d'information Education USA. Pour trouver le centre le plus proche de votre domicile, adressez-vous à l'ambassade ou au consulat des États-Unis ou consultez la liste disponible sur le site d'Education USA. Les quatre brochures couvrent les domaines suivants :

Études de premier cycle (undergraduate)

Choisir un cursus sanctionné par un DEUG (*associate degree*) ou une licence (*bachelor's degree*), déposer une demande d'admission et s'informer sur l'enseignement technique et professionnel aux États-Unis.

Études et recherches de deuxième et troisième cycles (graduate), études professionnelles spécialisées

Trouver un cursus conduisant au master (*master's degree*), au doctorat (*doctoral degree*) ou au-delà, faire une demande d'admission et s'informer sur les procédures d'obtention de certificats et de licences pour les membres des professions libérales désireux d'approfondir leurs connaissances ou d'améliorer leur pratique aux États-Unis.

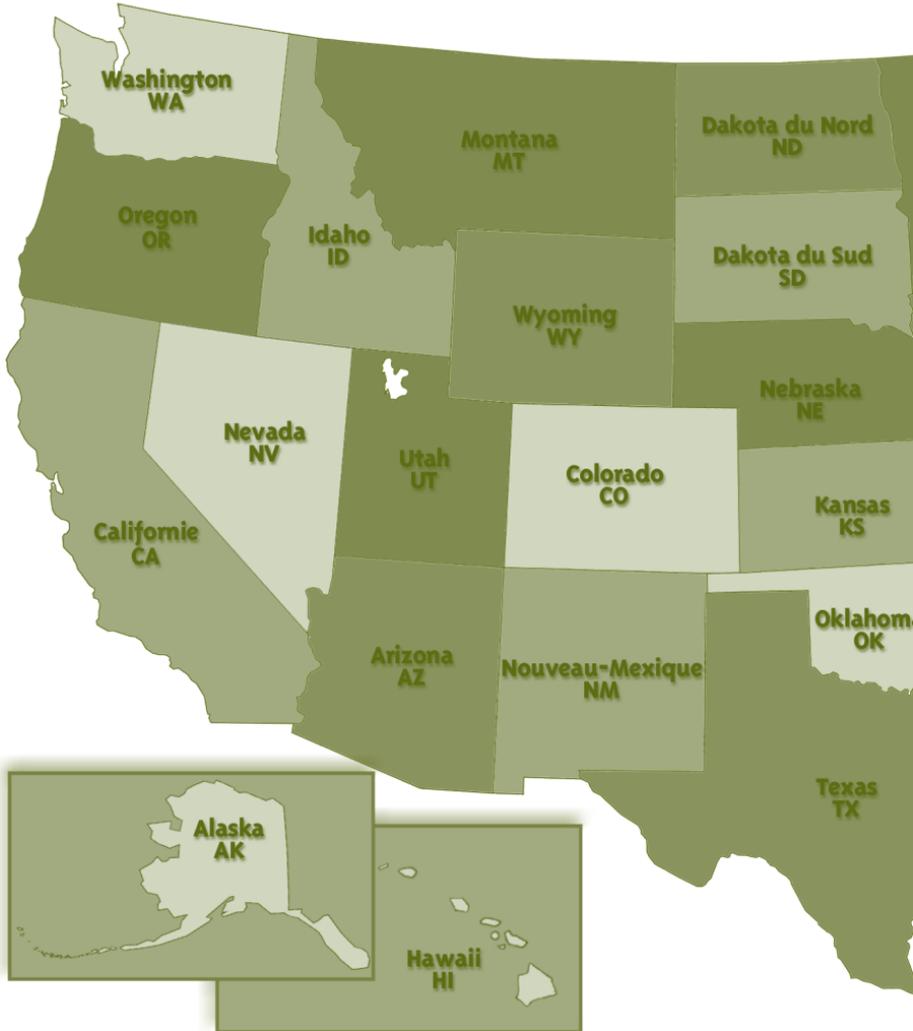
Cycles courts, programmes de langue anglaise, télé-enseignement et accréditation

Étudier aux États-Unis sur une période inférieure à un an, obtenir un diplôme ou un certificat grâce au télé-enseignement et en savoir plus sur l'accréditation des établissements d'enseignement supérieur aux États-Unis.

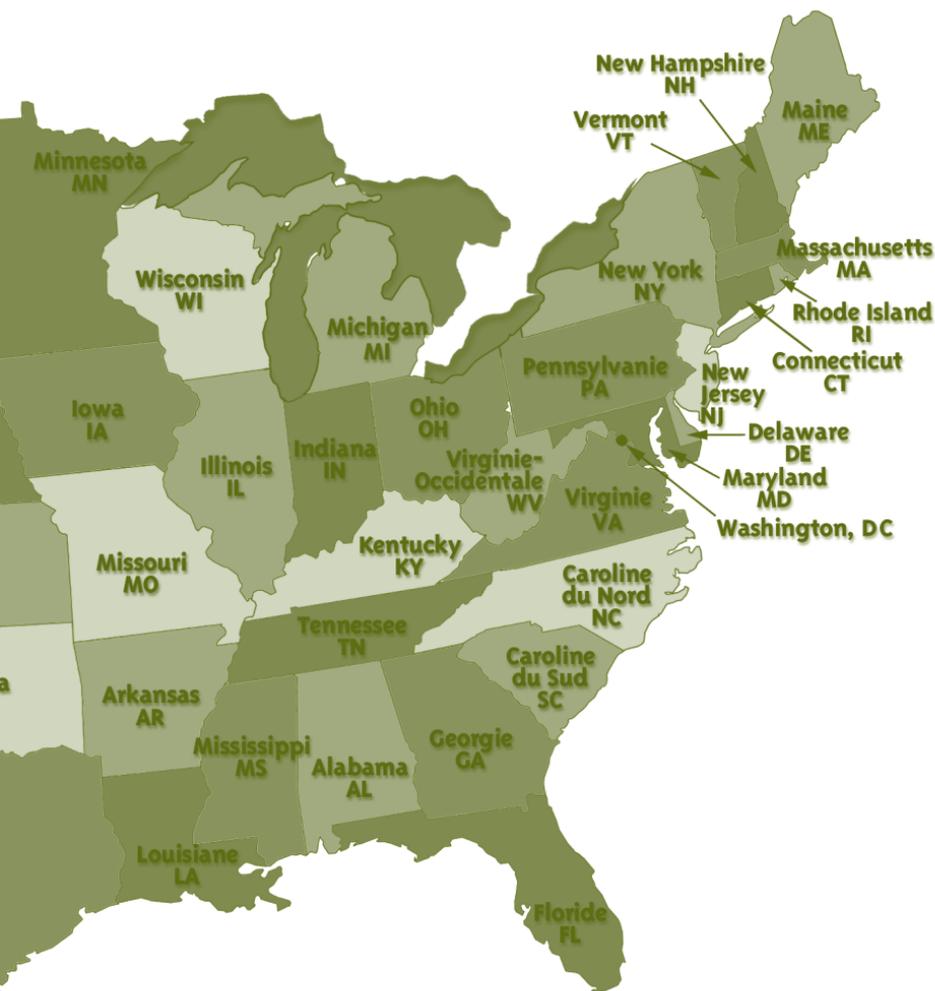
Préparation au départ : informations pratiques pour vivre et étudier aux États-Unis

Préparer votre départ pour les États-Unis une fois votre candidature acceptée. Cette brochure offre des informations concernant la demande de visa, l'installation sur place et le fonctionnement du campus.

Etats-Unis



d'Amérique



Introduction

8

Pourquoi faire des études aux Etats-Unis
Les centres d'information Education USA
Sites Internet utiles

Chapitre 1 Les cycles d'études courts aux Etats-Unis 11

Choix d'un cursus
Facteurs à considérer
Accréditation
Coûts
Financement
Echanges scolaires dans l'enseignement
secondaire
Echanges subventionnés par
le gouvernement
Autres échanges
Inscription directe
Programmes d'échanges offrant
une expérience professionnelle
Organismes agréés J-1
Cursus techniques et professionnels
Cycles universitaires courts
Programmes d'échanges universitaires
Etudes en auditeur libre
Universités d'été
Universitaires ou chercheurs invités (*visiting
fellows* ou *scholars*)
Stages de formation professionnelle
Sites Internet utiles

Chapitre 2 Programmes d'étude de la langue anglaise 23

Choix d'un programme
Types de programmes
Accréditation
Qualité des programmes
Cursus
Durée des études
Situation géographique et cadre administratif
Composition des classes
Coûts
Conditions d'admission
Admission à un cursus universitaire
Visas d'étudiant
Sites Internet utiles

Chapitre 3	Le télé-enseignement	29
	Qu'est-ce que le télé-enseignement?	
	Pourquoi choisir le télé-enseignement?	
	Les qualités nécessaires pour réussir	
	Choix d'un programme de télé-enseignement	
	Les différents types de programmes	
	Quels établissements dispensent l'enseignement à distance?	
	Combien coûte l'enseignement à distance?	
	Conditions d'admission	
	Autres critères	
	Qualité du programme	
	Accréditation	
	Sécurisation du programme	
	Sites Internet utiles	
Chapitre 4	L'accréditation	37
	Maintien du niveau de l'enseignement aux Etats-Unis	
	Importance de l'accréditation	
	Organismes accréditeurs reconnus	
	Signification de l'accréditation	
	Types d'accréditation	
	<i>Institutional accreditation</i>	
	<i>Programmatic accreditation</i>	
	Etablissements sans accréditation reconnue	
	Sites Internet utiles	
Annexes	Glossaire	44
	Bibliographie	55
	Index	57

Introduction

Les établissements d'enseignement américains proposent toute une palette d'options permettant de suivre une formation universitaire ou professionnelle aux Etats-Unis. Parmi les possibilités figurent les échanges de courte durée, les programmes d'étude de la langue anglaise, les cours et diplômes en télé-enseignement et la formation continue.

Pourquoi faire des études aux Etats-Unis

Voici quelques-unes des raisons qui poussent plus de 600 000 étudiants originaires de tous les pays à parfaire leur instruction aux Etats-Unis :

La qualité. L'enseignement supérieur américain est renommé dans le monde entier pour la qualité de ses équipements, de ses ressources et de ses professeurs. Des systèmes d'accréditation garantissent que ces établissements continuent de conserver leur niveau. Quant aux organismes gérant les échanges scolaires dans le pays, ils doivent également respecter des normes de qualité fixées par les pouvoirs publics.

Le choix. Le système d'enseignement aux Etats-Unis offre un choix unique, qu'il s'agisse des établissements, des environnements universitaires et sociaux, des conditions d'admission, des cursus et des possibilités de spécialisation.

La diversité. Toutes les catégories sociales et toutes les nationalités se retrouvent sur les campus américains. Plus de 600 000 étudiants étrangers viennent chaque année aux Etats-Unis y faire des études.

La valeur. Un diplôme américain constitue un excellent investissement. La grande diversité des frais de scolarité et de résidence ainsi que les aides financières permettent à des milliers d'étudiants de faire des études aux Etats-Unis.

La souplesse. Les étudiants des Etats-Unis se voient proposer un vaste choix de cours au sein d'un même établissement et peuvent passer d'une université à une autre.

Les centres d'information Education USA

« Il est difficile de surestimer l'aide et le soutien que j'ai obtenus de la part du centre Education USA. Le centre a été ma première et principale source d'information sur le système d'enseignement américain. Les livres, les magazines et l'accès à l'Internet se sont révélés extrêmement utiles, et le personnel m'a beaucoup aidé à atteindre mes objectifs. »

Étudiant en gestion et commerce, originaire de Russie

Choisir le cursus qui vous conviendra le mieux exigera de votre part beaucoup de volonté et une soigneuse préparation, mais près de 450 centres internationaux Education USA sont à votre disposition pour vous fournir informations et conseils. Vous y trouverez annuaires, guides sur les cursus et renseignements sur les tests d'admission. Vous pourrez aussi y rencontrer des conseillers pédagogiques qualifiés et désireux de vous aider, vous et votre famille, à choisir un cursus et à préparer votre dossier de candidature. Certains centres organisent également des manifestations telles que des salons ou des séminaires de présentation. Vous bénéficierez d'informations générales gratuites sous forme de vidéos ou de réunions de groupe, d'un accès à l'Internet et de bibliothèques proposant une documentation de source indépendante, mais une contribution aux frais pourra vous être demandée pour certains services supplémentaires.

Tous les centres Education USA sont financés par le département d'État américain, avec pour ambition de fournir une information objective sur l'ensemble des possibilités d'études existant aux États-Unis, mais la dénomination des centres et les organismes qui les gèrent diffèrent selon les pays. Pour connaître le centre le plus proche de votre domicile, contactez l'ambassade ou le consulat des États-Unis, ou consultez la liste accessible sur le site d'Education USA (<http://www.educationusa.state.gov>).

Bonne chance dans vos démarches !

Introduction

Sites Internet utiles

Education USA

<http://www.educationusa.state.gov>

« Si vous voulez étudier aux Etats-Unis » est disponible en ligne

<http://www.educationusa.state.gov>

(cliquez sur le lien « If You Want to Study »)

Annuaire des centres d'information Education USA

<http://www.educationusa.state.gov>

(cliquez sur « Find an Advising Center »)



Les cycles d'études courts aux Etats-Unis

« N'essayez pas de faire votre choix en fonction d'un seul critère. Considérez le programme dans son ensemble. »

Etudiant d'une école de commerce,
originaire du Sri Lanka

Les Etats-Unis proposent un vaste choix de cycles d'études sur douze mois ou moins, notamment des échanges au niveau de l'enseignement secondaire, des échanges

professionnels, des cursus techniques et professionnels, des cycles courts d'études universitaires et professionnelles. Ce chapitre passe en revue les questions à se poser au moment de postuler.

Choix d'un cursus

La clé de la réussite, quel que soit le programme, réside dans la recherche personnelle. La durée

relativement courte de vos études aux Etats-Unis sera rendue plus efficace par une anticipation et une préparation rigoureuses. Douze ou dix-huit mois avant la date à laquelle vous souhaitez entamer un cursus, définissez vos objectifs et commencez votre travail de prospection.

Consultez tout d'abord la documentation de référence au centre d'information Education USA. Vous pourrez aussi obtenir des renseignements sur le Net. Reportez-vous aux « Sites Internet utiles » répertoriés en fin de chapitre et à la bibliographie figurant en fin de volume.

Repérez plusieurs cursus correspondant à vos exigences personnelles et professionnelles. Puis contactez les organismes ou établissements d'enseignement responsables de ces programmes pour leur demander des précisions. N'oubliez pas d'indiquer vos besoins spécifiques.

Facteurs à considérer

Comparez les cursus qui vous intéressent en tenant compte des éléments suivants :

- date limite de dépôt des dossiers de candidature ;
- conditions d'admission ;

- accréditation du programme ou de l'établissement ;
- coûts ;
- possibilités d'hébergement et/ou dispositif mis en place pour aider les étudiants à la recherche d'un logement ;
- environnement local (notamment la situation géographique, le climat et les réseaux de transport en commun) ;
- autres avantages (tels que les programmes d'accueil et les activités sociales).

Vous devez également examiner l'ancienneté du cursus, le profil type des participants et, le cas échéant, la nature des emplois ou professions exercés par les ex-étudiants après l'achèvement du cycle d'études. S'il ne s'agit pas d'un échange international, renseignez-vous sur l'expérience acquise par les administrateurs du programme auprès des participants d'origine étrangère.

Si vous envisagez un cycle d'études court dans un *college* ou une université, il vous sera utile de consulter les livres 1 et 2 de cette série, qui contiennent davantage d'informations sur les éléments à prendre en compte avant de choisir un établissement.

Accréditation

Un important indicateur de la qualité d'une université aux Etats-Unis est sa situation en matière d'accréditation. En l'absence d'une administration publique centrale chargée de veiller à la qualité des établissements d'enseignement, le système américain repose sur une formule d'accréditation volontaire auprès d'organismes spécialisés non gouvernementaux qui garantissent le respect de certaines normes.

Vérifiez avec soin si les cursus que vous voulez suivre seront reconnus par les autorités, organismes professionnels, ministères ou employeurs de votre pays d'origine. Demandez aussi à des participants de retour dans votre pays s'ils ont réussi à faire valoir leur expérience et leurs diplômes américains dans leur activité professionnelle.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le chapitre 4, «L'accréditation».

Coûts

Aux Etats-Unis, les coûts des cycles courts varient considérablement. Ils sont déterminés par les frais de scolarité (*tuition charges*) et divers droits d'inscription (*fees*), ainsi que par le type ou la durée du cursus et par le matériel nécessaire à vos études. Ils sont indiqués dans les

diverses brochures, le dossier de candidature et sur le site Internet de l'organisme de formation. Pensez à inclure dans votre budget le prix du voyage aller-retour, vos dépenses courantes (notamment logement et nourriture) et l'assurance maladie.

Financement

Pour des études courtes, il est difficile d'obtenir un financement de la part des universités, des fondations qui accordent des bourses ou des administrations qui octroient des subventions. La plupart de ces aides sont réservées aux étudiants qui préparent un diplôme ou aux chercheurs.

Echanges scolaires dans l'enseignement secondaire

Aux Etats-Unis, le terme *high school* est utilisé pour désigner les trois ou quatre années d'études qui précèdent l'entrée au *college* ou à l'université. Dans beaucoup de pays, il correspond au deuxième cycle de l'enseignement secondaire (lycée).

Environ 30 000 élèves du monde entier se rendent chaque année aux Etats-Unis dans le cadre d'échanges entre établissements secondaires. La grande majorité d'entre eux y séjournent une année scolaire complète, résident dans une famille

d'accueil américaine et fréquentent un lycée. D'autres ne viennent que pour un semestre. Les jeunes participant à ces programmes entrent aux Etats-Unis avec un visa d'échange J-1.

Les élèves peuvent aussi se rendre aux Etats-Unis dans le cadre de programmes d'échanges plus courts durant de quelques semaines à quelques mois. Ce genre d'échanges ne prévoit pas la fréquentation d'un établissement américain, mais comprend souvent un séjour dans une famille d'accueil et des activités culturelles.

En général, les participants à ces échanges s'autofinancent et les bourses sont rares. Pour toute précision sur les financements proposés aux élèves de votre pays, contactez directement les organismes d'échanges locaux.

Echanges subventionnés par le gouvernement

Le gouvernement américain subventionne certains programmes d'échanges au niveau de l'enseignement secondaire : le Future Leaders Exchange Program (FLEX) pour les élèves de l'ex-Union soviétique ; le Youth Exchange and Study Program (YES) pour les candidats originaires de pays à forte population musulmane ; l'American Serbia and

Montenegro Youth Leadership Exchange (A-SMYLE) pour la Serbie et le Monténégro ; et le Congress-Bundestag Youth Exchange Program pour les élèves des Etats-Unis et de l'Allemagne. L'admission à ces programmes se fait sur concours. Consultez le site Internet de l'ambassade ou du consulat américain le plus proche ou bien contactez votre centre d'information Education USA pour savoir si l'un de ces programmes existe dans votre pays.

Autres échanges

Le secteur privé propose également de nombreux programmes. Ces organismes américains, qui ont tous des agences ou des partenaires dans d'autres pays, sélectionnent les candidats, fournissent les documents nécessaires à une demande de visa d'étudiant, trouvent les placements dans des écoles et des familles américaines appropriées et accompagnent les élèves après leur arrivée. Les services de ces organismes sont payants.

Le choix de l'association est une décision importante. Comparez les prestations, notamment les tarifs et le suivi des jeunes durant leur séjour aux Etats-Unis. Demandez à des élèves qui ont déjà effectué des échanges en individuel de vous parler de leurs expériences. Ne fondez pas votre décision uni-

quement sur le prix. Un échange scolaire est un événement important dans la vie d'un adolescent, aussi est-il essentiel de trouver un programme de qualité.

Les organismes habilités à fournir les formulaires de demande de visa dans le cadre des échanges scolaires du secondaire sont répertoriés sur le site Internet du département d'Etat <http://eca.state.gov/jexchanges/index.cfm>. En outre, le Council on Standards for International Educational Travel (CSIET), qui définit les normes pour les organismes proposant des échanges entre lycées, fournit la liste des programmes sur son site <http://www.csiet.org>.

Inscription directe

Une autre possibilité consiste à vous faire admettre dans un lycée américain. Si vous choisissez cette solution, commencez par contacter le département de l'Éducation dans l'État où vous souhaitez étudier pour obtenir des renseignements sur les établissements de cet État ou d'une région de l'État.

A moins d'habiter chez des parents ou amis ou de faire partie d'un programme organisé, vous devrez trouver vous-même à vous loger aux États-Unis. Conformément à la législation en vigueur, si vous vous inscrivez en individuel dans

un lycée américain, il vous faudra un visa F-1 et non un visa de touriste pour entrer dans le pays. Pour obtenir ce visa, vous aurez besoin d'une attestation de l'école certifiant votre admission. Si vous avez choisi un établissement public, vous devrez justifier du règlement de frais de scolarité. La durée maximum des études dans un lycée public est d'une année. Si vous vous inscrivez dans le privé, il n'y a ni condition de paiement préalable ni limitation de durée.

Programmes d'échanges offrant une expérience professionnelle

La nature des programmes courts d'échanges professionnels varie énormément; par exemple, certains permettent aux participants d'accepter un large éventail d'activités, alors que d'autres les cantonnent au domaine qu'ils ont choisi, voire à un emploi précis, comme un travail au pair. Chaque programme prévoit des conditions d'admissibilité différentes. Étant donné que les participants à ce genre d'échanges doivent se rendre aux États-Unis avec un visa J-1, ces programmes sont souvent appelés programmes d'échanges professionnels J-1.

Les programmes d'échanges professionnels J-1 comprennent les options suivantes.

Emploi ou séjour d'été : il permet à des étudiants qui ont terminé leurs études secondaires de travailler aux États-Unis pendant leurs vacances d'été. Il s'agit pour la plupart d'emplois saisonniers, dans les stations balnéaires ou les parcs naturels américains. La durée maximale de ces programmes est de quatre mois.

Moniteur de camp de vacances : les ressortissants étrangers peuvent travailler dans des camps d'été aux États-Unis pendant quatre mois au maximum.

Étudiant stagiaire (*intern*) : avec ce système, les étudiants inscrits dans une université et les récents diplômés ont la possibilité d'effectuer un stage dans une entreprise ou une organisation à but non lucratif américaine pour une durée maximale de douze mois. Ce programme vise à offrir aux participants une formation leur permettant à la fois d'améliorer leurs compétences et de se familiariser avec les pratiques professionnelles en usage aux États-Unis.

Stagiaire (*trainee*) : des étrangers répondant à certains critères viennent développer leurs compétences professionnelles dans une entreprise ou une organisation américaine. Ces stagiaires sont en général un peu plus âgés que les *interns* et possèdent déjà l'expé-

rience du monde du travail. Les programmes ne peuvent dépasser dix-huit mois.

Professeur : ces échanges permettent à des professeurs qualifiés et expérimentés d'enseigner à plein temps dans des écoles américaines accréditées du primaire ou du secondaire pour un maximum de trois ans.

Au pair : de jeunes étrangers âgés de 18 à 26 ans sont accueillis dans une famille américaine pour s'occuper des enfants (45 heures maximum par semaine). Ce programme comprend aussi un volet éducatif obligatoire en dehors du foyer.

Organismes agréés J-I

Tout participant à un programme d'échanges J-I doit se rendre aux États-Unis par l'intermédiaire d'un organisme agréé, dit « sponsor ». Les organismes habilités à fournir les formulaires nécessaires pour les visas (*Certificate of Eligibility*: formulaire DS-2019) sont répertoriés sur le site Internet du département d'État <http://eca.state.gov/jexchanges/index.cfm>. Outre la délivrance du formulaire DS-2019, ils assurent le suivi des participants et contribuent à leur placement. Des précisions sur les programmes d'échanges J-I sont disponibles sur le site du département d'État <http://exchanges.state.gov/jexchanges/>.

Vous pouvez aussi consulter le site de l'Alliance for International Educational and Cultural Exchange (www.alliance-exchange.org), une association d'organismes agréés J-I qui propose des liens vers plus de soixante-dix de ses membres.

Préparez votre projet d'échange professionnel le plus tôt possible. La plupart de ces programmes exigent que vous ayez trouvé un emploi aux États-Unis avant même de vous inscrire auprès d'un organisme agréé. Ils peuvent imposer des dates limites pour le dépôt des demandes ou exiger que les dossiers soient présentés plusieurs semaines voire plusieurs mois avant votre départ pour les États-Unis. Demandez à l'organisme de vous indiquer la durée totale de la procédure de candidature. N'oubliez pas de tenir compte du temps nécessaire pour solliciter et obtenir votre visa et, dans la mesure du possible, n'achetez pas votre billet d'avion tant que votre demande de visa n'aura pas été acceptée.

Les renseignements fournis ci-dessus ne constituent qu'un bref aperçu des programmes d'échanges offrant une expérience professionnelle. Contactez un centre d'information Education USA pour obtenir plus de précisions et trouver les programmes auxquels vous avez accès dans votre pays.

Cursus techniques et professionnels

Si vous cherchez à acquérir de nouvelles compétences ou à vous perfectionner dans votre domaine, orientez-vous vers un programme d'études de cycle court dans un *community college* ou un *junior college* proposant des cursus en deux ans, dans un établissement d'enseignement technique et professionnel ou encore dans un centre de formation privé.

Ces programmes, dont la durée s'étend de quelques jours à plus d'un an, sont destinés à fournir aux étudiants une formation pratique spécifique pour les préparer à entrer sur le marché de l'emploi. Les travaux pratiques constituent un élément essentiel de l'enseignement technique et professionnel, notamment dans des domaines tels que le traitement des données, la programmation informatique, le bâtiment, l'automobile, le dessin industriel et le secrétariat.

L'enseignement technique porte sur les concepts, la théorie, la conception et les connaissances pratiques. Il n'est pas réservé aux *community* et *junior colleges*, mais est aussi dispensé dans quelques universités et *colleges* de l'enseignement supérieur du premier cycle. Reportez-vous au livre 1 de la présente série, *Études de premier*

cycle (undergraduate) pour toute information sur les *community colleges* et les universités.

Les cursus techniques et professionnels débouchent sur des certificats ou diplômes de fin d'études, et non sur des titres universitaires. Avant de vous inscrire, assurez-vous que le certificat ou diplôme technique ou professionnel qui sanctionnera le cursus sera validé à votre retour dans votre pays d'origine et que l'établissement choisi est correctement accrédité. L'accréditation des établissements techniques et professionnels est octroyée par des organismes nationaux, tels que la Career College Association, ou par les services compétents des organes accréditeurs. Il existe en outre des organismes accréditeurs spécialisés pour certaines branches spécifiques comme les professions paramédicales. Le chapitre 4 explique la signification de l'accréditation et présente en détail les organismes accréditeurs et les accréditations spécialisées.

Cycles universitaires courts

Vous aimeriez étudier dans une université américaine, mais vous ne pouvez pas vous engager à mener le cursus à son terme aux Etats-Unis ? Des programmes d'échanges universitaires, des filières pour auditeurs libres (*special*

students) et des sessions d'été offrent la possibilité de passer un été, un semestre ou une année scolaire sur un campus aux Etats-Unis sans avoir à se présenter à un diplôme. Si vous vous y prenez bien, ce type de formation peut faire partie de votre cursus dans votre pays d'origine. Il est aussi possible de ne suivre que quelques cours de premier cycle (*undergraduate*) ou de second cycle (*graduate*) dans une université américaine pour votre enrichissement personnel ou professionnel.

Programmes d'échanges universitaires

Un grand nombre d'universités américaines entretiennent des liens officiels avec certaines de leurs homologues étrangères et proposent des programmes d'échanges à leurs étudiants. Dans ce cadre, Américains et étrangers échangent leurs modes de vie respectifs et partent étudier dans les universités des pays partenaires. La plupart de ces cursus durent un semestre ou une année universitaire. L'avantage du système, c'est que les étudiants étrangers acquittent généralement le montant des frais de scolarité perçus par leur université d'origine et non les droits d'inscription et frais de scolarité exigés par l'établissement américain qui peuvent être considérablement plus élevés.

Contactez le bureau chargé des relations et programmes internationaux dans votre établissement pour savoir si celui-ci a conclu des accords d'échanges avec des universités américaines. Si c'est le cas, renseignez-vous sur les modalités et sur votre admissibilité. Si vous envisagez d'entrer dans une université ou un autre établissement de l'enseignement supérieur dans votre pays et désirez étudier quelque temps aux États-Unis, demandez si cet établissement est partenaire de programmes d'échanges américains.

Pour les cycles d'études courts, il existe fort peu de financements accordés par des établissements américains. Si vous ne réunissez pas les conditions requises pour obtenir une allocation de l'université, chez vous ou aux États-Unis, vous pouvez essayer auprès des organismes d'aide sociale, des associations, des multinationales ou des entreprises locales.

Études en auditeur libre

Nombre d'universités américaines permettent aux étudiants de suivre des cours de l'enseignement supérieur en auditeur libre. Dans ce cas, vous pourriez être autorisé à vous inscrire dans une ou plusieurs unités de formation et de recherche (*departments*) d'un même établissement, voire dans plusieurs

universités d'une même région. N'oubliez pas de demander à l'établissement de votre choix, ainsi qu'à l'ambassade ou au consulat des États-Unis les plus proches, des précisions sur l'obtention d'un visa approprié à votre situation.

Les auditeurs libres (*non-degree students*) sont parfois appelés *special students*. Beaucoup d'universités limitent le nombre de semestres d'études qui leur sont accessibles. Pour toute précision sur le choix d'une université américaine et les formalités d'inscription, reportez-vous aux livres 1 et 2 de cette série, *Études de premier cycle* et *Études et recherches de 2^e et 3^e cycles, études professionnelles spécialisées*.

Des informations sur les possibilités et les conditions d'études en auditeur libre figurent dans la plupart des brochures des universités. Pour obtenir des renseignements précis et connaître les modalités d'inscription concernant les établissements et les programmes qui vous intéressent, adressez-vous au bureau des admissions. Pour le troisième cycle, contactez les UFR en question pour leur expliquer que vous souhaitez poursuivre en auditeur libre des études supérieures de cycle court.

Normalement, mais pas toujours, un auditeur libre n'a pas droit à une aide financière fournie par

l'université, qu'il s'agisse d'une bourse ou d'un poste d'assistant. Il est possible de trouver un financement auprès de fondations et d'organismes indépendants, comme les commissions Fulbright, qui délivrent des bourses (*scholarships*) pour des études de troisième cycle. Pour toute précision contactez les centres d'information Education USA, le bureau de placement ou le service des études à l'étranger de votre établissement, éventuellement la bibliothèque municipale.

Universités d'été

Certaines universités américaines proposent des cours pendant les vacances d'été, entre mai et août. Elles organisent une ou deux « sessions d'été », chacune durant en général entre six et dix semaines. N'oubliez pas de demander à l'établissement où vous envoyez votre candidature, ainsi qu'à l'ambassade ou au consulat des Etats-Unis les plus proches, les conditions d'obtention de visa pour votre cursus. Le processus de demande de visa pouvant prendre plusieurs mois, faites preuve d'anticipation.

De nombreuses universités d'été sont ouvertes au public, avec parfois des possibilités de logement sur le campus. Il arrive que des étudiants inscrits à un cursus suivent aussi des sessions d'été afin d'obtenir plus vite leur diplôme, voire de rattraper

des cours qu'ils ont manqués ou pour lesquels ils souhaitent améliorer leurs résultats.

Certains cursus d'été n'acceptent pas les candidats âgés de moins de 18 ans ou ceux n'ayant pas terminé leurs études secondaires. Néanmoins, quelques universités peuvent admettre des élèves de terminale. Les dates limites des inscriptions sont souvent fixées à un ou deux mois avant le début du cours. Vérifiez dans la brochure ou sur le site Internet de l'établissement les conditions d'admission et d'inscription à la session d'été.

Les écoles et instituts d'été constituent une autre possibilité d'étudier aux Etats-Unis pendant les grandes vacances. Ces établissements présentent un large éventail de cours visant à l'enrichissement personnel et à la formation professionnelle, plus qu'à l'obtention d'un diplôme. On trouve des cursus dans certains centres d'enseignement de la langue anglaise (voir chapitre 2), de même que dans des instituts spécialisés en cuisine, mode, musique, arts et autres matières.

Universitaires ou chercheurs invités (*visiting fellows ou scholars*)

Nombre d'universités américaines offrent aux titulaires d'un doctorat la possibilité de poursuivre leurs

recherches. Elles autorisent aussi parfois des universitaires invités à assister en auditeurs libres à des cours de troisième cycle, tout en mettant à leur disposition les installations du campus pour leurs recherches personnelles. Pour les renseignements particuliers et les procédures d'admission, contactez directement le bureau des admissions des universités et le *department* concerné.

Le livre 2 de notre série, *Études et recherches de 2^e et 3^e cycles, études professionnelles spécialisées*, fournit des précisions sur les options proposées aux universitaires et aux chercheurs invités par les établissements américains, y compris sur le Hubert H. Humphrey Fellowship Program du département d'État américain. Étant donné que la plupart des universitaires invités s'autofinancent ou bénéficient d'une aide financière extérieure, nous vous recommandons de consulter les annuaires recensant les sources de financement dans les centres Education USA.

Stages de formation professionnelle

Aux États-Unis, un certain nombre d'organismes de formation publics et privés proposent aux professionnels des stages accélérés, dont certains sont même spécialement destinés aux étrangers. Ces stages

ne débouchent pas sur un diplôme, mais sur la délivrance d'un certificat attestant les connaissances et les compétences acquises.

Ces formations durent de quelques jours à une année scolaire, à raison de six à huit heures par jour. Elles sont axées sur la pratique et mettent l'accent sur les études de cas et les activités extrascolaires. Elles peuvent comporter des travaux dirigés, des visites de site, des rencontres avec des homologues américains et des transpositions de la théorie à la situation personnelle de chacun.

Les stages de formation professionnelle de courte durée sont coûteux mais représentent un investissement rentable. Ainsi, le nombre d'heures d'un stage d'une semaine représente à peu près l'équivalent d'un cours de quatorze semaines dispensé à raison de quelques heures hebdomadaires.

Étant donné la diversité des organismes de formation et la variété des stages proposés, la collecte de renseignements exige souvent plus de recherches que pour les autres types d'études courtes. Le centre Education USA le plus proche de votre domicile est un bon point de départ. Parmi les autres sources possibles d'information et de conseil figurent votre employeur, les associations professionnelles et

les services officiels de votre pays d'origine. Le cas échéant, contactez les fournisseurs d'ordinateurs ou d'équipements techniques de votre branche professionnelle, les centres hospitaliers universitaires ou spécialisés dans la recherche, voire pour la fonction publique, les administrations et les organismes officiels américains.

Sites Internet utiles

Alliance for International Educational and Cultural Exchange
<http://www.alliance-exchange.org>

Council on Standards for International Educational Travel (CSIET)
<http://www.csiet.org>

Programme Fulbright
<http://fulbright.state.gov>

Programmes d'échanges J-1
<http://exchanges.state.gov/jexchanges/>



Programmes d'étude de la langue anglaise

« En 2007, j'ai effectué quatre mois d'études d'anglais aux États-Unis. Avec le conseiller Education USA, nous avons passé pas mal de temps à nous renseigner sur les programmes, les UFR, le logement et les procédures de visa. Les centres Education USA peuvent vous aider à tirer le meilleur parti des programmes d'enseignement américains destinés aux cadres. »

Étudiant colombien ayant suivi des cours d'anglais intensifs

Les États-Unis constituent la destination la plus recherchée par les étudiants étrangers désireux d'apprendre l'anglais ou d'améliorer leurs connaissances de cette langue.

Des centaines d'établissements offrent des cursus de langue anglaise. Ces programmes comportent une grande diversité de cours, qu'il s'agisse d'acquérir la terminologie adéquate pour les étudiants qui se destinent à l'université ou de suivre des cours de langue et de civilisation pour les voyageurs. Ce chapitre vous aidera à choisir le programme le mieux adapté à vos besoins et vous propose d'autres sources d'information.

Choix d'un programme

Lorsqu'ils sont de qualité supérieure, les programmes d'enseignement de la langue anglaise disposent de professeurs expé-

mentés, d'un excellent cursus et d'installations haut de gamme (salles de classe, bibliothèques, laboratoires, ordinateurs, etc.). Il est préférable d'examiner avec soin les critères suivants avant de décider du programme qui vous convient : type de programmes, accréditation, niveau des cours, cursus, durée des études, situation géographique et cadre administratif, composition des classes, coûts et conditions d'admission.

Types de programmes

Il existe trois grands types de programmes permettant de se consacrer à l'étude de la langue anglaise aux Etats-Unis.

Programmes d'anglais intensifs (Intensive English Programs – IEP). Ces formations, qui proposent en général un enseignement de 20 à 30 heures de cours par semaine, comprennent les cours proprement dits, des discussions en petits groupes, des exercices en laboratoire de langue et des devoirs à effectuer en dehors de la classe. Certains programmes intensifs donnent aux étudiants la possibilité d'assister à des cours universitaires normaux dans des disciplines différentes du cursus d'anglais seconde langue. Beaucoup sont destinés à servir de phase préparatoire à l'admission dans un *college* ou une université aux Etats-Unis même.

Programmes d'anglais semi-intensifs. Comme les IEP, les programmes semi-intensifs associent cours magistraux, travail en petits groupes, laboratoire de langue et exercices à effectuer chez soi, mais les étudiants suivent en général également des cours dans des disciplines autres que l'anglais. Certaines universités exigent que les étudiants s'inscrivent à un cycle semi-intensif d'anglais seconde langue (English as a second language – ESL) si leurs résultats au Test of English as a Foreign Language (TOEFL) ou à l'International English Language Testing System (IELTS), suffisants pour l'admission, ne leur permettraient néanmoins pas de remettre des travaux approfondis ou d'engager un véritable dialogue avec leurs camarades et leurs professeurs.

Programmes d'anglais à usage professionnel. Nombre de programmes d'enseignement de la langue anglaise, dans le secteur privé comme dans les universités, sont conçus pour répondre à des besoins professionnels. Il peut s'agir d'anglais des affaires ou de cours permettant d'obtenir des certificats spéciaux dans des domaines tels que le droit, l'ingénierie, l'enseignement, la médecine, l'architecture, l'informatique, l'aéronautique, l'hôtellerie ou le tourisme. Des stages dans des entreprises américaines sont parfois proposés.

Ce chapitre est consacré aux programmes d'anglais intensifs (Intensive English Programs – IEP).

Accréditation

Il existe deux organismes accréditeurs spécialisés dans les programmes d'anglais intensifs aux États-Unis : l'Accrediting Council for Continuing Education and Training (ACCET) et la Commission on English Language Program Accreditation (CEA). Votre centre d'information Education USA pourra vous renseigner sur la reconnaissance dans votre pays des certificats décernés à l'issue des études d'anglais et sur l'accréditation du programme qui vous intéresse. Pour plus de détails sur l'accréditation, reportez-vous au chapitre 4.

Qualité des programmes

Deux organisations professionnelles d'enseignement intensif de l'anglais ont instauré des normes auxquelles tous leurs membres doivent impérativement satisfaire : le Consortium of University and College Intensive English Programs (UCIEP) et l'American Association of Intensive English Programs (AAIEP). Vérifiez si les programmes que vous avez en vue sont affiliés à l'UCIEP ou à l'AAIEP. Vous trouverez sur les sites Internet de ces deux orga-

nismes des informations détaillées sur les établissements membres et les programmes.

Il est également important de connaître le statut universitaire de vos futurs professeurs. Assurez-vous de leurs qualifications dans la documentation ou sur le site Internet du programme. Préférez des établissements dont les enseignants sont titulaires de diplômes en anglais seconde langue (ESL) ou en linguistique appliquée. Vous pouvez aussi demander si les professeurs font partie d'un organisme professionnel spécialisé dans l'anglais seconde langue ou l'enseignement aux étrangers.

Cursus

La plupart des cursus d'anglais sont divisés en niveaux allant des cours pour débutants à ceux pour étudiants souhaitant se perfectionner afin d'entreprendre des études supérieures aux États-Unis. Le cursus type vise à améliorer la compréhension et l'expression écrites et orales. Certains programmes abordent l'enseignement de la langue dans une optique strictement universitaire, alors que d'autres privilégient la préparation à des examens comme le Test of English as a Foreign Language (TOEFL), l'International English Language Testing System (IELTS) et le Test of Spoken English (TSE).

Durée des études

Combien de temps vous faudrait-il pour acquérir la maîtrise de la langue qui vous est nécessaire ? Il est difficile de prévoir la durée d'un programme d'anglais intensif. Au début de chaque formation, tous les étudiants passent un test de connaissances pour commencer leurs études au niveau approprié. Certains atteignent leur objectif en un ou deux trimestres ou semestres, d'autres ont besoin de davantage de temps.

Situation géographique et cadre administratif

Outre la situation géographique, vous devez tenir compte du cadre administratif et des services proposés. Il existe trois grands statuts :

- les programmes qui dépendent d'une UFR au sein d'une université ou d'un *college*, comme l'English language department ;
- les écoles de langue privées mais associées à une université ou un *college*, qu'elles soient sur le campus ou à proximité ;
- les instituts privés sans aucun lien avec un *college* ou une université.

Renseignez-vous sur le programme pour savoir s'il est lié à un établissement d'enseignement supérieur,

quels services il propose et s'il répond à vos besoins en matière d'orientation, de logement, de santé et de vie sociale. Les étudiants d'IEP qui suivent une formation sur un campus universitaire traditionnel ont en général accès aux prestations de l'établissement en matière de logement, de conseil et de soins. Les écoles de langue privées, pour leur part, offrent d'ordinaire à leurs étudiants diverses possibilités de logement, une assistance pédagogique et d'orientation, ainsi que des services médicaux. Un IEP de qualité, quel que soit son statut, indiquera clairement les prestations proposées.

Composition des classes

Avant de choisir un programme, renseignez-vous sur les questions suivantes :

- Quels sont les effectifs moyens des cours ?
- Combien y a-t-il d'étudiants par professeur ?
- Existe-t-il des règles concernant la répartition des étudiants d'une même langue maternelle au sein des classes ?

Les effectifs des cours et le nombre d'étudiants par professeur peuvent fournir des indices sur le degré de suivi dispensé par les enseignants.

Quant à la présence de condisciples appartenant à différents milieux linguistiques, elle accélère souvent l'apprentissage de l'anglais.

Coûts

Outre le règlement de la scolarité, les IEP peuvent demander le paiement de droits d'inscription, d'un loyer, d'une pension (repas), des livres, d'une assurance maladie (obligatoire dans la plupart des cas) et de diverses autres charges. Nombre de programmes imposent des frais de dossier, souvent non remboursables. Certains exigent également le versement d'arrhes sur le montant de la scolarité. Renseignez-vous sur le coût total avant de vous inscrire.

Conditions d'admission

Les conditions d'admission varient d'un programme à l'autre, mais la plupart des IEP demandent que les postulants aient achevé leurs études secondaires et justifient de ressources suffisantes pour payer la totalité des frais. Dans certains cas, le candidat est amené à fournir des documents complémentaires, extrait de dossier scolaire (*transcript*) ou attestation du niveau d'anglais ; dans d'autres, il doit s'engager à consacrer la plus grande partie de son temps à l'étude de l'anglais pendant toute la durée du programme.

Admission à un cursus universitaire

Certains établissements américains accordent des admissions conditionnelles ou provisoires à certains cursus pour les candidats dont les qualifications universitaires ou professionnelles sont très bonnes mais qui ont besoin de se perfectionner en anglais. Une telle admission n'implique pas l'accès systématique aux autres cursus.

Pour les étrangers, une admission conditionnelle ou provisoire signifie en général que l'étudiant possède un niveau universitaire ou professionnel suffisant mais que, avant son inscription définitive, il doit suivre des cours complémentaires de langue anglaise ou obtenir des résultats corrects à un des tests standard d'évaluation de l'anglais, TOEFL, IELTS ou TSE. Il vous sera sans doute plus difficile de décrocher un visa si vous bénéficiez d'une admission conditionnelle ou provisoire. Lisez soigneusement les documents que vous adressera le service des admissions afin de pouvoir expliquer précisément la nature de votre admission lors de l'entretien en vue de l'obtention du visa.

Certains établissements imposent aux étrangers des tests de niveau en langue anglaise dès leur arrivée sur le campus. Selon les résultats

obtenus, les étudiants sont inscrits aux programmes normaux et/ou à des cours de perfectionnement en anglais.

Visas d'étudiant

L'étape finale dans la préparation d'études d'anglais aux États-Unis est l'obtention d'un visa. Il vous faudra sans doute demander un visa d'étudiant F-1 auprès du consulat ou de l'ambassade des États-Unis dans votre pays. Le livre 4 de la présente série, *Préparation au départ : informations pratiques pour vivre et étudier aux États-Unis*, traite en détail des questions concernant la demande de visa. Il est disponible en français et en anglais sur le site Internet d'Education USA (<http://educationusa.state.gov>) sous la rubrique « If You Want to Study ».

Sites Internet utiles

American Association of Intensive English Programs
<http://www.aaiep.org>

Commission on English Language Program Accreditation
<http://www.cea-accredit.org>

University and College Intensive English Programs
<http://www.uciep.org>

Teachers of English to Speakers of Other Languages
<http://www.tesol.org>



Le télé-enseignement

Ce chapitre est consacré au télé-enseignement, ou enseignement à distance, au choix d'un programme approprié et aux sources d'information complémentaires sur le sujet.

Qu'est-ce que le télé-enseignement ?

Le télé-enseignement est une forme officielle d'enseignement dans laquelle l'étudiant et le professeur ne se trouvent pas en même temps au même endroit. Les cours peuvent être dispensés de façon synchrone ou asynchrone. Dans le premier

cas, l'enseignement se déroule à heure fixe et souvent en un lieu précis. Dans le deuxième, il s'effectue à la convenance de l'étudiant sous réserve que celui-ci dispose d'un ordinateur correctement équipé et pourvu d'une connexion Internet à haut débit.

Le télé-enseignement peut utiliser un ou plusieurs des moyens suivants :

- messagerie vocale ;
- transmissions ou conférences unilatérales ou interactives audio

- et/ou vidéo par radio, télévision ou satellite ;
- enregistrement audio/vidéo ;
- didacticiels ;
- Internet.

De nombreux programmes requièrent la présence ponctuelle de l'étudiant sur le campus du *college* ou de l'université qui propose le programme. D'autres reproduisent les situations réelles grâce à des visioconférences, des forums de discussion et des réunions virtuelles par Internet permettant aux étudiants de débattre entre eux et de bénéficier des commentaires en direct de l'enseignant, comme en classe.

Quel que soit le type d'enseignement à distance que vous choisirez, il est important de vous renseigner sur les conditions de transmission des supports de cours afin de pouvoir vous organiser. Il faudra vous conformer à certaines procédures pour suivre le programme, effectuer et remettre les devoirs.

Pourquoi choisir le télé-enseignement ?

Les étudiants s'inscrivent à des programmes d'enseignement à distance pour un certain nombre de raisons :

- **logistiques**, car ils ne peuvent se rendre sur un campus éloigné de leur domicile ;
- **familiales**, car ils ont des obligations envers des enfants ou des parents âgés ;
- **professionnelles**, car ils souhaitent accroître ou remettre à niveau leurs qualifications et leurs connaissances afin de demeurer compétitifs mais ne peuvent s'absenter de leur lieu de travail, même pour développer leur potentiel ;
- **financières**, car ils n'ont pas les moyens de s'acquitter de frais de scolarité importants ;
- **géographiques**, car les cours se déroulent en un lieu qui ne leur est pas accessible pour des motifs économiques, culturels ou politiques.

Les qualités nécessaires pour réussir

L'expérience montre que les personnes ayant le plus de chances de suivre avec succès un programme de télé-enseignement sont des étudiants motivés qui aiment travailler seuls et bénéficient d'une certaine intimité. Reposant en grande partie sur l'informatique et l'Internet, ces programmes nécessitent par ailleurs un minimum de

connaissances techniques. En fait, de nombreux candidats n'arrivent pas au terme de leur cursus ou ne parviennent pas à repasser ensuite dans le système traditionnel des diplômes délivrés sur un campus parce qu'ils manquent des compétences adéquates ou ne disposent pas d'un environnement de travail compatible avec l'enseignement à distance.

Avant de vous inscrire à un programme de télé-enseignement, posez-vous les questions suivantes :

- Suis-je un étudiant autonome et très motivé ?
- Mon emploi du temps me permet-il de consacrer à mes cours les heures nécessaires ?
- Est-ce que je dispose chez moi ou sur mon lieu de travail d'un endroit où je peux m'isoler suffisamment longtemps pour étudier et participer activement au programme ? Les membres de ma famille ou de mon entourage respecteront-ils ce besoin ponctuel d'isolement ?
- Ai-je le niveau requis en anglais ?
- Ai-je les connaissances techniques et informatiques nécessaires pour suivre le cursus jusqu'au bout ou ai-je besoin d'une formation préalable ?

- Quelqu'un peut-il m'aider si je rencontre des problèmes techniques ? (Tout programme de télé-enseignement accrédité aux Etats-Unis doit en principe fournir une assistance, en ligne ou via une plate-forme téléphonique gratuite.)

Choix d'un programme de télé-enseignement

La plupart des étudiants qui ont réussi leurs cours à distance se sont livrés à une recherche approfondie avant de trouver le programme qui leur convenait. Voici quelques-unes des questions sur lesquelles vous devez vous pencher avant de vous inscrire :

- Quels sont en fin de compte les enjeux spécifiques de cette formation ? S'agit-il pour moi d'obtenir un diplôme important ou est-ce que je souhaite simplement suivre quelques cours pour acquérir de nouvelles compétences ou passer un certificat qui me permettra d'améliorer mon statut professionnel ?
- Quelle reconnaissance accorde-t-on à l'enseignement à distance dans mon pays ?
- Quel est le coût total du programme ? Y a-t-il d'éventuels frais complémentaires ? Existe-t-il des aides financières ?

- Ai-je la possibilité de me rendre ponctuellement sur place aux États-Unis ou est-il indispensable que je suive la totalité du cursus sans quitter mon pays ?
- Le programme est-il asynchrone (sans contraintes horaires) ou synchrone (dispensé en temps réel) ? Dans ce cas, le décalage horaire entre mon pays et le campus américain peut-il m'empêcher d'y participer ?
- En quoi consistent les supports de cours et de quel équipement ai-je besoin ? Mon matériel répond-il aux normes techniques requises ?
- Quelle est l'assistance technique ou pédagogique fournie ?

Les différents types de programmes

Que vous cherchiez à parfaire une qualification précise, améliorer votre culture générale ou obtenir un certificat, voire un diplôme du premier ou du deuxième cycle, il existe des programmes qui correspondent à vos besoins.

Le télé-enseignement est en constante évolution et de nombreux établissements considèrent que ce système peut s'adapter à une grande partie de leurs cursus et diplômes.

Quels établissements dispensent l'enseignement à distance ?

Les établissements proposant des programmes d'enseignement à distance sont aussi variés que les programmes eux-mêmes. Il existe une offre dans les universités et *colleges* traditionnels, les campus virtuels, les *junior* ou *community colleges* de premier cycle, les organismes professionnels, ainsi que dans les entreprises privées et diverses autres organisations. Les universités virtuelles ne dispensent aucun cours sur place, tous leurs cursus se déroulent à distance. Elles sont en augmentation constante et détiennent pour la plupart le même type d'accréditation que les établissements traditionnels (voir la rubrique « Accréditation » ci-après dans ce chapitre).

Combien coûte l'enseignement à distance ?

Le coût du télé-enseignement varie considérablement selon les programmes. Ce système peut vous faire économiser les frais de voyage, de logement et de pension, mais les droits d'inscription sont généralement du même ordre que sur un campus traditionnel.

Si une présence ponctuelle sur place fait partie intégrante du cursus, ajoutez le coût du transport et

du séjour à votre budget. Renseignez-vous aussi sur le prix des supports de cours et tenez compte des éventuels frais d'expédition. Pour en savoir davantage sur le calcul du coût des études débouchant sur un diplôme américain, reportez-vous aux livres 1 et 2 de la présente série, *Études de premier cycle et Études et recherches de 2^e et 3^e cycles, études professionnelles spécialisées*. Ces deux publications sont disponibles sur le site Internet www.educationusa.state.gov et dans votre centre Education USA.

Si vous devez résider ponctuellement sur le campus au cours de votre cycle d'études, il vous faudra probablement un visa d'étudiant pour vous rendre aux États-Unis. Faites-vous indiquer le type de visa nécessaire par l'établissement qui vous intéresse. Renseignez-vous auprès d'un centre Education USA et de l'ambassade ou d'un consulat des États-Unis sur les procédures de visa et les frais éventuels dans votre pays. Pour plus de précisions, consultez la rubrique consacrée à la demande de visa dans le livre 4 de cette série, *Préparation au départ : informations pratiques pour vivre et étudier aux États-Unis*.

Conditions d'admission

Certains sont persuadés qu'il n'existe pas de conditions d'admission au télé-enseignement ou que

les cursus diplômants en ligne ne requièrent pas d'études préalables. C'est parfois le cas, effectivement, mais dans les programmes de qualité, les formalités d'inscription sont en général les mêmes que pour un cursus traditionnel.

Pour l'admission à des cursus à distance, de nombreux établissements exigent des résultats satisfaisants aux tests standard, qu'il s'agisse du SAT, de l'examen d'entrée à l'université de l'ACT (ACT), du Graduate Record Examination (GRE), du Graduate Management Admission Test (GMAT), du Test of English as a Foreign Language (TOEFL) et/ou de l'International English Language Testing System (IELTS). Il faut souvent remplir des formulaires d'inscription identiques à ceux de l'enseignement traditionnel et fournir des extraits de dossier (*transcripts*) pour prouver son parcours scolaire et universitaire. Les recommandations, lettres de motivation et déclarations d'intention, ainsi que d'autres documents qui varient d'un programme à l'autre, sont obligatoires la plupart du temps.

De nombreux établissements soumettent les candidats à des questionnaires et des tests pratiques afin d'évaluer leur compétence en informatique. Un minimum d'aisance technique est nécessaire si l'on veut

être à même de suivre activement les cours dans ce type d'environnement pédagogique.

Une fois inscrit dans un programme à distance, renseignez-vous sur les dispositions à prendre pour recevoir les supports de cours et sur les conditions d'admission au niveau supérieur. En fonction du nombre d'unités de valeur que vous transférerez dans le système de télé-enseignement, la durée de votre cursus sera sans doute au moins égale à celle de son équivalent sur un campus.

Autres critères

Qualité du programme

Renseignez-vous sur les antécédents et la qualité du programme, notamment sur les points suivants :

- Depuis combien de temps l'établissement forme-t-il des étudiants dans le cadre de ce cursus ?
- Quels sont la politique et la vocation de l'établissement, son historique et ses taux de réussite ?
- L'institut offre-t-il aux étudiants une véritable assistance 24 heures sur 24 et sept jours sur sept avec une aide en ligne ? Les établissements engagés sur la voie de l'excellence dans le domaine de l'enseignement en ligne sont dotés

de solides structures de soutien pédagogique et administratif.

- Les conditions d'admission, critères de sélection et attentes en termes de niveaux doivent être identiques à ceux de l'enseignement traditionnel.
- La diversité des cours proposés soutient-elle la comparaison avec des programmes de même nature dans d'autres établissements ?
- Quelle est la durée moyenne d'études nécessaire pour achever le cursus en question ?
- Qu'est-il advenu des lauréats de ce programme, notamment en matière d'embauche ou de transfert dans d'autres filières ?
- Puis-je contacter quelques-uns de ces anciens ainsi que leurs employeurs pour avoir leur sentiment sur leurs études et leur préparation à leur carrière ?
- Où puis-je trouver des évaluations de ce programme ?
- Cette formation aura-t-elle une valeur dans mon pays ?

Accréditation

Vérifiez la question de l'accréditation avant de vous inscrire à un cursus de télé-enseignement, afin

de vous assurer que votre diplôme sera reconnu à la fois sur le marché du travail, par les diverses administrations tant aux États-Unis que dans votre pays d'origine ou par d'autres établissements d'enseignement supérieur. Le sujet de l'accréditation des programmes d'enseignement à distance est traité ci-dessous, mais vous trouverez des précisions complémentaires sur l'accréditation en général au chapitre 4.

Le département américain de l'Éducation et le Council on Higher Education Accreditation (CHEA) reconnaissent à un certain nombre d'organismes nationaux et régionaux le droit de délivrer des accréditations dans l'enseignement supérieur, y compris dans le domaine de l'enseignement à distance.

Les programmes dispensés par une université ou un *college* accrédité dans le cadre du télé-enseignement font partie intégrante de l'accréditation globale de l'établissement. Il n'existe aucune appellation d'établissement « partiellement accrédité » et les cursus d'enseignement à distance doivent répondre aux mêmes normes et critères que les autres.

L'accréditation régionale est la plus répandue dans le système éducatif américain ; elle est accor-

dée par six organismes régionaux qui ont adopté des normes afin de garantir aux diplômés de l'enseignement à distance une formation équivalente à celle dont ils bénéficieraient sur un campus américain. L'accréditation régionale est ouverte également aux universités virtuelles ne possédant en réalité ni campus, ni bibliothèque, ni même d'enseignants à plein temps. Ces établissements doivent prouver que leurs prestations sont comparables à celles offertes par un campus traditionnel, que les concepteurs des cours détiennent les qualifications universitaires adéquates et que les étudiants sont assurés d'un accès à des sources de documentation autres que celles consultables par le grand public sur l'Internet.

Si l'établissement proposant le cursus à distance n'a pas d'accréditation régionale, demandez la liste des universités ou employeurs qui reconnaissent les diplômes ou unités de valeur délivrés par l'établissement et vérifiez les informations fournies. Renseignez-vous sur la procédure prévue en cas de suppression du programme avant la fin de vos études. Sachez qu'un grand nombre d'administrations et d'employeurs, publics et privés, n'acceptent pas les diplômes décernés par des établissements non accrédités par un organisme reconnu.

Sécurisation du programme

Les questions de fraude aux examens et d'intégrité sont au cœur des préoccupations dans le télé-enseignement. Dans un tel environnement, il peut être difficile de savoir si l'étudiant qui obtient l'examen est bien celui qui a suivi les cours ou si le candidat inscrit à un cursus est un véritable étudiant. Les partisans du système sont convaincus que des enseignants formés et expérimentés, connaissant bien les capacités, le style et les méthodes de leurs étudiants, sont à même de détecter toute anomalie.

Il existe différents procédés permettant d'effectuer des contrôles et de renforcer la sécurité. Certains organismes préfèrent prévenir le plagiat et utilisent des logiciels ou outils de détection, d'autres font appel à la biométrie, scan rétinien ou empreinte de pouce par exemple, pour s'assurer que les candidats qui passent les examens sont bien ceux qui se sont inscrits au cursus. D'autres encore exigent que les examens se déroulent sur place aux États-Unis, sous surveillance et dans des lieux autorisés.

Sites Internet utiles

GetEducated.com, portail sur la formation pour adultes et l'enseignement à distance

<http://www.geteducated.com>

Degree.net, guide des diplômés en ligne

<http://www.degree.net>

Distance Education and Training Council (DETC), organisme d'accréditation pour le télé-enseignement postsecondaire

<http://detc.org>

United States Distance Learning Association

<http://www.usdla.org>

The American Journal of Distance Education

<http://www.ajde.com>

The Sloan Consortium (Sloan-C), consortium réunissant des particuliers, établissements et organismes engagés dans une politique de qualité pour l'enseignement en ligne

www.sloan-c.org



L'accréditation

L'accréditation est le système certifiant la qualité des établissements et programmes d'enseignement supérieur aux Etats-Unis. Lors du choix d'un cursus, l'une de vos principales préoccupations doit être de savoir s'il est correctement accrédité. Ce chapitre explique ce qu'est l'accréditation, comment elle est octroyée, qui l'accorde et pourquoi elle est importante.

Maintien du niveau de l'enseignement aux Etats-Unis

Dans la plupart des pays, ce sont les pouvoirs publics qui sont chargés de maintenir la qualité dans l'enseignement supérieur. Aux Etats-Unis, en revanche, chacun des cinquante Etats possède son propre système d'agrément pour

les établissements universitaires publics et privés. Les modalités d'octroi de cette autorisation varient énormément d'un Etat à l'autre, l'habilitation délivrée par le département de l'éducation d'un Etat n'indique nullement qu'un établissement répond aux mêmes critères que d'autres situés ailleurs dans la région ou le pays.

Comment savoir si un établissement ou un cursus satisfait à certaines normes de qualité ? Aux Etats-Unis, les établissements et cursus peuvent faire certifier la qualité de leur enseignement par l'accréditation. Cette dernière est accordée par des organismes privés indépendants qui en fixent et réglementent les critères d'attribution. Pour être accrédité aux Etats-Unis, un établissement de l'enseignement supérieur doit respecter les normes d'un organisme ou d'une association spécifique. L'habilitation obtenue dans un Etat donné n'équivaut pas à une accréditation.

Importance de l'accréditation

Si l'établissement que vous fréquentez n'est pas convenablement accrédité, vous risquez de découvrir que votre diplôme n'est pas reconnu aux Etats-Unis ou dans d'autres pays, voire par d'autres universités, organismes professionnels, entreprises, ministères et administrations publiques.

Avant de vous inscrire, vérifiez auprès du ministère de l'Education de votre pays s'il existe des limitations concernant la reconnaissance des diplômes obtenus ou des cours suivis dans des universités américaines. En particulier, renseignez-vous sur d'éventuelles contraintes spécifiques concernant l'accréditation des établissements et cursus américains. Une fois que vous aurez identifié les universités auxquelles vous souhaitez envoyer un dossier de candidature, vérifiez à nouveau auprès du ministère de l'Education de votre pays si un diplôme ou des unités de valeur octroyés par ces établissements seront validés.

Organismes accréditeurs reconnus

L'utilisation des termes *accredited*, *accrediting body* ou *accrediting association* n'est soumise à aucune restriction légale aux Etats-Unis. De ce fait, il importe de s'assurer qu'un établissement et ses programmes sont titulaires d'une accréditation décernée par un ou plusieurs organismes « reconnus ». Pour être reconnu, un organisme accréditeur doit répondre au moins à l'un des deux critères suivants :

- Etre membre du Council for Higher Education Accreditation (CHEA) ou de l'Association of Specialized and Professional Accreditors (ASPA). Vous pou-

vez contrôler en consultant les sites Internet du CHEA et de l'ASPA ou l'annuaire *Accredited Institutions of Postsecondary Education* (voir la bibliographie p. 56). Des exemplaires de cet annuaire sont disponibles dans les centres d'information Education USA.

- Avoir l'agrément du département américain de l'Education. Même s'il ne participe pas au processus d'accréditation, ce ministère possède une base de données concernant les programmes et établissements accrédités sur le site Internet <http://www.ope.ed.gov/accreditation>.

Signification de l'accréditation

Les prescriptions et les normes spécifiques varient d'un organisme accréditeur à l'autre. Néanmoins, tout établissement ou cursus accrédité par une agence reconnue doit :

- avoir un but général déclaré (souvent appelé mission) précisant les étudiants qu'il sert et les objectifs des activités proposées ;
- disposer des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs ; en d'autres termes, l'établissement doit avoir la maîtrise de son financement, employer des enseignants et du personnel pédagogique professionnels, n'admettre que

les étudiants suffisamment qualifiés pour tirer profit des cursus proposés et présenter des programmes d'enseignement cohérents et actualisés ;

- être efficace dans la réalisation de ses objectifs immédiats ;
- apporter la preuve qu'il continuera à atteindre ces objectifs dans l'avenir proche.

Les organismes accréditeurs évaluent les prestations d'un établissement ou d'un cursus en fonction de sa mission déclarée et des normes qu'ils ont eux-mêmes fixées.

Le processus de certification de la qualité se déroule en trois étapes.

- L'établissement procède à un audit interne, puis soumet un rapport à l'organisme accréditeur. L'audit interne et le rapport concernent essentiellement la mission de l'établissement, les cursus, le corps enseignant, le financement, le fonds documentaire, les services offerts aux étudiants, les locaux et équipements et le système d'administration.
- Une visite de contrôle est effectuée par un groupe d'universitaires extérieurs qui valident les conclusions de l'audit interne, déterminent si l'établissement ou

le cursus répond aux normes fixées par l'organisme accréditeur, suggèrent des améliorations et rédigent un rapport destiné aux instances accréditrices.

- L'organisme accréditeur décide alors d'accorder ou non l'accréditation. Celle-ci n'est jamais partielle et il n'existe aucune différence entre les termes «entièrement accrédité» et «accrédité» (*fully accredited* et *accredited*).

Le processus ne s'arrête pas à l'attribution de l'accréditation. Les établissements ou les autorités chargées des cursus doivent effectuer des audits internes annuels, appliquer les consignes de l'organisme accréditeur et se soumettre à des visites régulières au moins une fois tous les cinq ou dix ans. Ils doivent aussi déclarer aux instances accréditrices toute évolution importante – par exemple, changement de propriétaire, modifications apportées à la mission, délocalisation des campus, préparation à des diplômes d'un niveau plus élevé.

L'accréditation ne constitue pas un classement des établissements affiliés. Il s'agit plutôt d'un processus qui garantit la qualité d'un établissement d'enseignement. Pour l'étudiant, elle indique que l'établissement ou le cursus satisfait à certains critères d'excellence. Les organismes accréditeurs exigent

que les établissements effectuent une veille permanente afin de proposer des programmes aussi à jour que possible.

Types d'accréditation

Il existe deux sortes d'accréditation pour les établissements décernant des diplômes aux Etats-Unis: *institutional* et *programmatic*. L'*institutional accreditation* porte sur l'établissement dans son ensemble. La *programmatic accreditation*, parfois appelée *professional* ou *specialized accreditation*, concerne les cursus, UFR (*departments*) ou écoles au sein d'un même établissement; elle peut s'appliquer, par exemple, à un cursus de kinésithérapie, une école de commerce ou une école d'ingénieurs. Ce sont des organismes différents qui les décernent. Un même établissement peut être accrédité par les deux sortes d'instances.

Institutional accreditation

Il existe deux catégories d'accréditation pour les établissements: régionale (la principale) et nationale. Six organismes couvrant différentes régions géographiques des Etats-Unis mettent en œuvre le processus d'accréditation régionale. Six autres destinés aux programmes professionnels et confessionnels délivrent l'accréditation nationale. Pour une liste complète

des organismes accréditeurs, consultez les sites Internet du CHEA ou du département américain de l'Éducation.

Si les critères propres à l'accréditation régionale varient d'une région à l'autre, on estime en général qu'ils sont plus stricts que ceux du système national. Certains établissements sont accrédités à l'échelon national plutôt que régional parce qu'ils ne souhaitent pas ou ne peuvent pas répondre aux normes du régime régional. Ainsi, les organismes accréditeurs régionaux exigent qu'un quart ou un tiers des cursus proposés par l'établissement soit consacré à des cours de culture générale (lettres, sciences humaines, sciences physiques), ce qui s'avère difficile pour certains établissements spécialisés. Un autre exemple concerne les *colleges* gérés par des groupes religieux, qui imposent un enseignement de certains concepts (comme la création du monde) conforme à la religion; les organismes accréditeurs régionaux ayant pour impératif de laisser aux enseignants et aux étudiants la liberté d'explorer toutes les idées, il est possible que ces établissements ne soient pas en mesure de répondre aux critères du régime régional.

Si vous envisagez de vous inscrire dans un établissement américain titulaire d'une accréditation natio-

nale et non pas régionale, pensez notamment à poser les questions suivantes :

- Les pouvoirs publics, les organisations professionnelles et les entreprises de mon pays d'origine reconnaîtront-ils un diplôme délivré par un établissement qui est accrédité à l'échelon national mais pas à l'échelon régional ?
- Les établissements d'enseignement de pays tiers valideront-ils un diplôme émanant d'un institut américain accrédité par un organisme national ?
- Les diplômés de cet institut américain ont-ils pu avec leurs diplômes atteindre l'objectif que je me suis fixé ? Par exemple, combien d'entre eux ont réussi à entrer dans un secteur d'activité donné ou ont été admis par un autre établissement dans un cursus supérieur ?

Sachez que nombre d'universités américaines titulaires d'une accréditation régionale ne valident pas les unités de valeur ou les diplômes obtenus dans des établissements accrédités à l'échelon national ou dans une autre région. N'oubliez pas de vérifier ce point si vous décidez de changer d'établissement en cours de cursus ou si vous envisagez d'obtenir des diplômes dans

différents endroits, par exemple, une licence dans une faculté et un master dans une autre.

Programmatic accreditation

Les organismes chargés d'accréditer les programmes certifient des unités de formation et de recherche ou des cursus spécialisés et professionnels, non des établissements dans leur ensemble. Très souvent, ces cursus ou UFR se trouvent dans des établissements déjà titulaires d'une *institutional accreditation* de sorte que vous pouvez être assuré de leur légitimité et de leur qualité générale.

Pour obtenir une liste des organismes reconnus délivrant une *programmatic accreditation* aux États-Unis, consultez les sites Internet du CHEA et/ou de l'ASPA. Le département américain de l'Éducation reconnaît les organismes accréditeurs nationaux et régionaux et seulement un nombre limité d'instances certifiant des programmes.

Dans certaines professions, notamment dans le domaine de la santé (par exemple, la médecine ou la chirurgie dentaire) ou de la sécurité (par exemple, l'ingénierie), il est impératif d'être titulaire d'un diplôme délivré au terme d'un cursus certifié (*programmatic accreditation*) pour exercer.

Quoi qu'il en soit, même si elle n'est pas exigée pour l'obtention d'une autorisation d'exercer (*licence*), la *programmatic accreditation* garantit que le programme et les enseignants sont qualifiés et professionnellement à jour, conformément aux normes fixées par l'organisme accréditeur.

Etablissements sans accréditation reconnue

Les étudiants fréquentant des établissements qui ne détiennent pas une des formes d'accréditation régionale ou nationale s'exposent à rencontrer les difficultés suivantes :

- Ils risquent de ne pas avoir accès à de nombreux prêts et bourses, ni à d'autres avantages universitaires. Par exemple, beaucoup de gouvernements étrangers n'accordent des prêts qu'aux étudiants inscrits dans un établissement titulaire d'une accréditation régionale.
- Le transfert d'unités de valeur ou la reconnaissance des diplômes par d'autres établissements américains accrédités à l'échelon régional ou national pourra s'avérer difficile.
- Souvent, les pouvoirs publics d'autres pays ne valideront pas les diplômes obtenus dans des

établissements américains dépourvus d'accréditation régionale ou nationale.

- Nombre d'entreprises privées ne reconnaîtront pas les unités de valeur et les diplômes décernés par un établissement sans accréditation régionale.

Si vous envisagez de vous inscrire dans des établissements non accrédités par un organisme reconnu, vous devez être conscient de deux faits supplémentaires :

- Les organismes accréditeurs reconnus observent des règles rigoureuses pour éviter tout conflit d'intérêt entre l'établissement évalué et les agents chargés de l'évaluation. Ainsi, ces derniers ne peuvent être ni étudiants, ni anciens élèves, ni propriétaires ou employés de l'institut audité. L'indépendance de la procédure d'accréditation ne saurait être garantie lorsque l'organisme accréditeur n'est pas reconnu.
- Si vous fréquentez un établissement sans accréditation d'un organisme agréé, non seulement les entreprises et les pouvoirs publics risquent de ne pas reconnaître vos unités de valeur et diplômes, mais encore le cursus pourrait s'avérer moins actualisé ou moins complet que celui d'un institut officiellement accrédité.

Si vous envisagez une formation dans un établissement dépourvu d'une accréditation valable, demandez les coordonnées d'anciens diplômés qui ont suivi une voie similaire à la vôtre et interrogez-les sur leur expérience.

Si vous avez le moindre doute sur le statut d'accréditation d'un établissement américain ou d'un cursus américain dispensé dans votre pays d'origine, contactez directement l'organisme accréditeur aux Etats-Unis ou demandez un complément d'information à un conseiller d'un centre d'information Education USA.

Sites Internet utiles

Association of Specialized and Professional Accreditors (ASPA)
<http://www.aspa-usa.org>

Council for Higher Education Accreditation (CHEA)
<http://www.chea.org>

U.S. Department of Education, base de données sur les établissements et les programmes de l'enseignement supérieur accrédités
<http://ope.ed.gov/accreditation>

Glossaire

Academic adviser (AA): Conseiller pédagogique. Membre du corps enseignant chargé d'aider et de conseiller l'étudiant dans ses études.

Academic year: Année universitaire. Période de l'année consacrée à l'enseignement universitaire; elle s'étend généralement de septembre à mai. Elle peut être divisée en semestres ou trimestres.

Accreditation: Accréditation. Homologation accordée à un *college*, une université ou un cursus par des associations professionnelles reconnues à l'échelle nationale ou des organismes régionaux spécifiques.

ACT university-entrance exam: Examen d'entrée à l'université de l'ACT. Epreuves sous forme de questionnaires à choix multiples portant sur l'anglais, les mathématiques, la compréhension écrite et les sciences (avec un module facultatif d'expression écrite) servant à l'admission dans le premier cycle universitaire.

Add/Drop: Système permettant à un étudiant, en début de trimestre ou de semestre, d'ajouter ou de supprimer des cours avec l'autorisation du professeur.

Advance registration: Inscription anticipée. Démarche consistant pour un étudiant à s'inscrire avant les autres aux cours qu'il a choisis.

Affidavit of support: Attestation de financement. Document officiel constituant une promesse de financement de la part d'un particulier ou d'une entreprise.

Assistantship: Assistanat. Bourse d'études assortie d'une aide financière offerte à un étudiant de deuxième ou troisième cycle en échange de certains services d'enseignement ou de surveillance de laboratoire (en qualité de chargé de travaux dirigés) ou de recherche (en qualité d'assistant de recherche).

Associate degree: Equivalent du DEUG. Diplôme délivré après une période de deux années d'études; il peut marquer la fin d'un cursus (dans l'enseignement technique et professionnel) ou donner l'équivalence des deux premières années du *bachelor's degree*.

Attestation: Attestation. Certification officielle d'un diplôme ou d'un extrait de dossier. Porte généralement la signature d'un spécialiste reconnu ou d'un témoin.

Audit: Audition libre. Le fait de suivre un cours sans chercher à obtenir une note ou une unité de valeur en vue d'un diplôme.

Authentication: Authentification. Processus permettant de déterminer la conformité à la réalité. On demande souvent aux nouveaux étudiants de fournir un document d'authentification de leurs extraits de dossier scolaire et de leurs diplômes lorsqu'ils s'inscrivent à un cycle d'études aux Etats-Unis.

Bachelor's degree: Licence. Diplôme délivré à l'issue de quatre années environ d'études à plein temps dans les domaines des lettres et des sciences (*liberal arts and sciences*) ou du droit, de la médecine et du commerce (*professional subjects*).

Class rank: Classement, rang. Chiffre indiquant le classement d'un étudiant par rapport à l'ensemble de sa promotion. Le rang d'un étudiant qui se trouve être premier d'une promotion de cent est $1/100$, tandis que celui qui arrive dernier est $100/100$. Le classement peut aussi s'exprimer en pourcentage (par exemple, les premiers 25 % ou les derniers 50 %).

Coed: Mixte. Qualifie un *college* ou une université qui admet des étudiants des deux sexes, ou une résidence universitaire où peuvent loger étudiants et étudiantes.

College. Etablissement d'enseignement supérieur qui dispense les cursus de premier cycle (*undergraduate*) et, dans certains cas, un diplôme équivalent au master. Dans un autre sens, un

college est une division au sein d'une université : par exemple, *college of business*.

College catalog : Brochure. Publication officielle d'un *college* ou d'une université qui fournit des informations sur les cursus, les installations, les conditions d'admission et la vie sur le campus.

Core requirements : Cours obligatoires. Cours à suivre obligatoirement pour l'obtention d'un diplôme.

Course : Matière. Série de cours régulièrement programmés, représentant une à cinq heures (ou davantage) par semaine, pendant un trimestre, un semestre, etc. Un cycle d'études sanctionné par un diplôme comporte un certain nombre de matières obligatoires et de matières à option, conditions variables d'un établissement à l'autre.

Credits : Unités de valeur (UV). Unités utilisées par un établissement pour calculer le volume des cours exigés en vue de l'obtention du diplôme final et la note nécessaire pour être reçu. Les brochures universitaires indiquent le nombre d'UV nécessaires pour l'obtention des diplômes et la valeur de chaque cours en nombre d'unités ou d'heures.

Day student : Externe. Etudiant résidant dans un logement indépendant de l'établissement et situé en dehors du campus. L'externe vient chaque jour sur le campus pour ses cours.

Degree : Diplôme. Diplôme ou titre décerné par un *college*, une université, une faculté ou une grande école de commerce à l'issue d'un cursus donné.

Department : Unité de formation et de recherche (UFR). Subdivision administrative d'un établissement d'enseignement supérieur responsable d'un cursus dans une discipline donnée (par exemple, UFR d'anglais ou d'histoire).

Designated school official (DSO). Responsable chargé, sur le campus, de rassembler les informations sur les étudiants étran-

gers et de les transmettre au Student and Exchange Visitor Information System (SEVIS). Il a également pour tâche d'aider les étudiants étrangers sur les questions de visa et d'autorisation de travail. Son nom figure sur le formulaire I-20 ou DS-2019.

Dissertation : Thèse. Ouvrage présenté sur un sujet de recherche original, généralement obligatoire pour l'obtention du doctorat.

Distance education : Télé-enseignement. Formule d'enseignement à distance où l'étudiant et l'enseignant ne se trouvent pas dans le même lieu au même moment. Il peut être dispensé par téléphone, radio, télévision, enregistrements audio-vidéo, didacticiels et/ou Internet.

Doctorate (Ph.D.) : Doctorat. Diplôme universitaire le plus élevé, décerné après au moins trois années d'études *graduate* au-delà du *bachelor's degree* ou du *master's degree* aux étudiants ayant démontré leurs capacités universitaires lors d'examens oraux et écrits et au cours de recherches originales présentées sous la forme d'une thèse.

Dormitories : Résidences universitaires. Logements réservés aux étudiants sur le campus d'un *college* ou d'une université. Une résidence type comprend des chambres, des sanitaires, des salles communes et parfois une cafétéria. L'abréviation courante est *dorms*.

Electives : Matières à option. Cours choisis par l'étudiant (par opposition aux matières obligatoires) et dont les unités de valeur sont prises en compte en vue de l'obtention d'un diplôme donné.

Extracurricular activities : Activités extra-universitaires. Toute activité ne possédant pas de rapport avec les études poursuivies.

Faculty : Corps enseignant. Personnel donnant les cours dans les *colleges* et universités aux Etats-Unis. Le corps ensei-

gnant comprend les professeurs, les maîtres de conférences, les chargés de cours et les assistants.

Fees: Droits d'inscription. Montant des droits que perçoivent les établissements d'enseignement, en plus des frais de scolarité proprement dits (voir *Tuition*), pour couvrir le coût de fonctionnement des divers services universitaires.

Fellowship: Bourse d'études. Aide financière habituellement attribuée à un étudiant de deuxième ou troisième cycle. En général, il n'est demandé au bénéficiaire aucun service en échange.

Final exam: Examen final. Souvent appelé simplement *final*, cet examen est une épreuve portant sur une discipline déterminée et couvrant la totalité de la matière depuis le début des cours.

Financial aid: Aide financière. Terme général désignant tous les concours financiers, prêts ou emplois à temps partiel qui aident l'étudiant à payer les droits d'inscription, les frais de scolarité et les dépenses courantes.

Fraternities. Associations masculines à but social, universitaire et philanthropique existant sur de nombreux campus aux États-Unis.

Freshman: Etudiant de première année (dans un lycée, un college ou une université).

GMAT: Graduate Management Admission Test. Test d'admission à une école de gestion (au niveau *graduate*).

Grade Point Average (GPA): Moyenne. Système de notation qui consiste à calculer une moyenne numérique à partir des notes obtenues dans chaque matière et du nombre d'unités de valeur.

GRE: Graduate Record Examination. Examen d'entrée dans les deuxième et troisième cycles consistant principalement en

questionnaires à choix multiples et portant sur la compréhension écrite, le raisonnement mathématique, les capacités d'analyse et l'expression écrite.

High school: Lycée. Nom des établissements d'enseignement secondaire aux États-Unis.

Higher education: Enseignement supérieur. Enseignement postsecondaire (après le lycée) dispensé dans les *colleges*, les universités, les facultés et grandes écoles de commerce, les instituts de technologie, etc.

Honors program: Programme d'excellence réservé aux meilleurs étudiants.

International English Language Testing System (IELTS). Examen d'anglais destiné à évaluer les connaissances des candidats dont l'anglais n'est pas la langue maternelle.

International Student Adviser (ISA): Conseiller des étudiants étrangers. Personne chargée, dans une université, de renseigner et conseiller les étudiants étrangers en matière de visas, règlements administratifs ou universitaires, usages, langue, questions financières, logement, voyages et déplacements, assurances et problèmes juridiques.

Junior: Etudiant de troisième année (dans un lycée, un *college* ou une université).

Liberal Arts: Lettres et sciences. Expression qui désigne l'étude de disciplines relevant des lettres, des sciences humaines et des sciences exactes dans le but de développer l'expression écrite et orale ainsi que les qualités de raisonnement.

LSAT: Law School Admission Test. Examen d'entrée en faculté de droit, obligatoire pour effectuer certaines études juridiques de deuxième et troisième cycles.

Major: Matière principale. Discipline sur laquelle un étudiant souhaite concentrer ses efforts.

Master's degree : Master. Diplôme décerné par un établissement d'enseignement supérieur lorsque l'étudiant a rempli certaines conditions universitaires qui comprennent généralement au moins une année d'études au-delà de la licence.

MCAT : Medical College Admission Test. Examen d'entrée en faculté de médecine.

Midterm exam : Examen partiel. Examen organisé à la moitié d'une période d'études (trimestre, semestre, etc.) et qui porte sur l'ensemble du travail effectué jusque-là.

Miller Analogies Test. Test de raisonnement analytique parfois exigé pour accéder à des études de deuxième cycle dans des disciplines telles que l'enseignement et la psychologie.

Minor : Matière secondaire. Seconde discipline sur laquelle un étudiant concentre ses efforts.

Non-resident student : Non-résident. Étudiant qui ne remplit pas les conditions requises pour être considéré comme résident dans l'État où se trouve l'établissement. Les conditions d'admission et les frais de scolarité peuvent être différents pour les résidents et les non-résidents. Les étudiants étrangers sont généralement considérés comme non-résidents et il existe pour eux peu de possibilités d'obtenir le statut de résident par la suite, en ce qui concerne les frais de scolarité. Autre dénomination : *out-of-state student*.

Notarization : Légalisation. Légalisation d'un document (d'une déclaration ou d'une signature) par une autorité publique (appelée aux États-Unis *notary public* : notaire) qui en certifie l'authenticité ou la véracité, ou par un homme de loi habilité à recevoir des déclarations sous serment.

Placement test : Test de niveau. Examen permettant d'évaluer les connaissances d'un étudiant dans une discipline donnée pour lui faire suivre les cours correspondant à son niveau. Les résultats donnent parfois droit à des unités de valeur.

Postdoctorate. Etudes destinées aux titulaires d'un doctorat.

Postgraduate : deuxième et troisième cycles. Etudes conçues pour les diplômés du deuxième cycle.

Prerequisites : Etudes préalables. Etudes qu'un candidat doit avoir terminées pour avoir le droit de passer au cours ou au cycle supérieur.

Professional degree. Ce diplôme, généralement décerné après le *bachelor's degree*, ouvre l'accès à une profession libérale, médecine, odontologie, médecine vétérinaire ou droit.

Registration : Inscription. Procédure au cours de laquelle un étudiant choisit les cours qu'il suivra pendant un trimestre, semestre, etc.

Resident assistant (RA) : Assistant résident. Personne qui collabore avec le directeur des résidences universitaires et fait généralement office d'interlocuteur privilégié des étudiants en cas de problèmes ou de requêtes concernant l'hébergement. Les RA sont habituellement des étudiants qui bénéficient du logement gratuit et d'autres avantages en échange de leurs services.

Responsible officer (RO). Responsable des programmes d'échanges chargé de centraliser les informations concernant les visiteurs et de les transmettre au Student and Exchange Visitor Information System (SEVIS). Il a également une fonction d'assistance sur les questions de visa. Son nom figure sur le formulaire DS-2019.

Sabbatical : Congé sabbatique. Congé payé de longue durée accordé à un enseignant pour lui permettre de se consacrer à la recherche.

SAT. Test d'aptitude en mathématiques et en anglais, sous forme essentiellement de questionnaires à choix multiples, qui est utilisé pour l'admission à des études de premier cycle (*undergraduate*).

Scholarship: Bourse. Bourse d'études ou aide financière accordée généralement à un étudiant de premier cycle (*undergraduate*); elle peut prendre la forme d'une exonération des frais de scolarité ou des droits d'inscription.

School: École, faculté, université, etc. Terme qui s'applique habituellement à une école primaire ou secondaire. S'emploie également pour désigner un *college*, une université, un établissement ou tout lieu d'enseignement. Par exemple, *law school* (faculté de droit), *graduate school* (établissement d'enseignement supérieur au-delà du *bachelor's degree*).

Semester: Semestre. Période d'étude de quinze à seize semaines, soit la moitié de l'année universitaire.

Seminar: Séminaire, travaux dirigés. Mode d'enseignement par petits groupes qui combine à la fois la recherche personnelle et les discussions en cours, sous la conduite d'un professeur.

Senior: Etudiant de quatrième année (dans un lycée, un *college* ou une université).

Social Security Number (SSN): Numéro de Sécurité sociale. Numéro attribué par le gouvernement américain aux personnes bénéficiant de l'assurance vieillesse, veuvage ou invalidité, moyennant une cotisation prélevée sur leur salaire. Toute personne qui travaille régulièrement aux États-Unis doit être immatriculée à la Sécurité sociale. Nombre d'établissements utilisent ce numéro pour identifier les étudiants.

Sophomore: Etudiant de deuxième année (dans un lycée, un *college* ou une université).

Sororities. Associations féminines à but social, universitaire et philanthropique existant sur de nombreux campus aux États-Unis.

Special student: Auditeur libre. Etudiant qui suit des cours sans préparer d'examen.

Student and Exchange Visitor Information System (SEVIS). Système utilisant l'Internet pour centraliser les données sur les étudiants étrangers et personnes participant à un programme d'échange, avant et durant leur séjour aux Etats-Unis. Le SEVIS fait partie du Student and Exchange Visitor Program (SEVP) géré par le département de la Sécurité intérieure.

Syllabus: Plan de cours. Liste des sujets traités durant un cours universitaire.

Teaching assistant (TA): Chargé de travaux dirigés. Etudiant titulaire d'une licence (*graduate student*) qui assure un enseignement de premier cycle (*undergraduate*) dans sa discipline, en échange d'une forme d'aide financière octroyée par l'université.

Tenure: Titularisation. Garantie d'emploi accordée aux enseignants du supérieur jusqu'à leur retraite, sauf circonstances exceptionnelles. La titularisation est octroyée aux professeurs expérimentés qui ont effectué des recherches notables et publié divers travaux. L'objectif est de garantir leur liberté d'enseigner.

Test of English as a Foreign Language (TOEFL). Examen d'anglais destiné à évaluer les connaissances des candidats dont l'anglais n'est pas la langue maternelle.

Thesis: Mémoire. Travail écrit d'un candidat de licence ou de master présentant les résultats d'une recherche qu'il a effectuée sur un sujet précis.

Transcript: Extrait de dossier. Copie certifiée (voir *Notarization*) du dossier scolaire ou universitaire d'un étudiant.

Transfer: Transfert. Processus qui consiste à changer d'établissement en cours de préparation d'un diplôme.

Tuition: Frais de scolarité. Montant perçu par un établissement pour l'enseignement dispensé (ne comprend pas le coût des livres).

University: Université. Etablissement d'enseignement supérieur qui propose des études de premier cycle (*undergraduate*) et au-delà (*graduate*).

Zip code: Code postal. Sur les adresses postales, ensemble de chiffres désignant les centres de distribution du courrier aux Etats-Unis.

Bibliographie

Consultez votre centre d'information Education USA pour toute précision complémentaire sur la bibliographie et les autres sources de documentation.

Cycles courts

Advisory List of International Educational Travel and Exchange Programs. Council on Standards for International Educational Travel (CSIET), Alexandria, VA, publication annuelle.

Bricker's International Directory: Executive Education and Development Programs. Peterson's, Princeton, NJ, publication annuelle.

Funding for United States Study: A Guide for International Students and Professionals. Institute of International Education, New York, NY, publication annuelle.

Peterson's Two-Year Colleges. Peterson's, Princeton, NJ, publication annuelle.

Peterson's Vocational and Technical Schools Set. Peterson's, Princeton, NJ, publication annuelle.

Programmes d'étude de la langue anglaise

Intensive English USA. Institute of International Education, New York, NY, publication annuelle.

A Year In the Life of an ESL (English as a Second Language) Student: Idioms and Vocabulary You Can't Live Without, par Edward J. Francis. Trafford Publishing, Bloomington, IN, 2006.

Télé-enseignement

Bear's Guide to Earning Degrees by Distance Learning, par Mariah Bear avec Thomas Nixon. Ten Speed Press, Berkeley, CA, 2006.

Campus-Free College Degrees: Thorson's Guide to Accredited College Degrees through Distance Learning, par Marcie Kisner Thorson. Thorson Guides, Tulsa, OK, 2000.

Peterson's Guide to Online Learning. Peterson's, Princeton, NJ, 2006.

Virtual College, par Pam Dixon. Peterson's, Princeton, NJ, 1996.

Accréditation

Accredited Institutions of Postsecondary Education. American Council on Education, Washington, DC, publication annuelle.

An Overview of U.S. Accreditation, par Judith S. Eaton. Council on Higher Education Accreditation, Washington, DC, 2009. PDF disponible sur <http://chea.org/Research/index.asp#overview>

Index

Accréditation	37-43
<i>Institutional accreditation</i>	18, 40-42, 43
<i>National accreditation</i>	40-42, 43
Processus d'accréditation	39-40
<i>Professional accreditation</i>	40
<i>Programmatic accreditation</i>	40, 42
Reconnaissance des diplômes	38, 41, 42-43
<i>Regional accreditation</i>	40-41
Systèmes d'agrément	37-38, 42
American Association of Intensive English Programs (AAIEP)	25, 28
Association of Specialized and Professional Accreditors (ASPA)	38-39, 42, 43
Auditeur libre	18, 19, 52
Bourses d'études	14, 20, 42, 52
Centres d'information Education USA	3, 9, 10, 12, 14, 17, 20, 21, 23, 25, 28, 33, 39, 43, 55
Certificat de fin d'études	18, 20, 21, 24, 25, 31, 32
Certificate of Eligibility (I-20, DS-2019)	16
<i>Community college</i>	17, 32
Consortium of University and College Intensive English Programs (UCIEP)	25, 28
Council for Higher Education Accreditation (CHEA)	35, 38-39, 41, 42, 43, 56

Cycles d'études courts	11-22
Choix d'un cursus	11-13
Coûts	13
Cycles universitaires courts	18-21
Auditeur libre	18, 19, 52
Études en auditeur libre	18, 19
Programmes d'échanges universitaires	18
Universitaires et chercheurs invités (<i>fellows</i> et <i>scholars</i>)	20-21
Universités d'été	20
Designated school official (DSO)	46-47
Doctorat	3, 20, 47
Échanges scolaires dans l'enseignement secondaire	13-15
Enseignement professionnel	3, 11, 17-18, 45
Enseignement technique	3, 11, 17-18, 45
Etablissements sans accréditation reconnue	42-43
Études en auditeur libre	18, 19
Examen d'entrée à l'université de l'ACT (ACT)	33, 44
Formulaire DS-2019	16, 47, 51
Formulaire I-20	47
Graduate Management Admission Test (GMAT)	33, 48
Graduate Record Examination (GRE)	33, 48-49
<i>Institutional accreditation</i>	18, 40-42, 43
Intensive English Program (IEP)	24, 25-28
International English Language Testing System (IELTS)	24, 25, 27, 49
Licence	42
Logement	12, 26, 27, 47
<i>National accreditation</i>	40-42, 43
<i>Professional accreditation</i>	40
<i>Programmatic accreditation</i>	40, 42
Programmes d'échanges universitaires	18-19
Programmes d'étude de la langue anglaise	23-28
Admission à un cursus universitaire	27
Choix d'un programme	23-24
Composition des classes	26-27
Conditions d'admission	27
Coûts	27
Cursus	25
Durée des études	26

Qualité des programmes	25
Situation géographique et cadre administratif	26
Visas d'étudiant	28
<i>Regional accreditation</i>	40-41
Responsible officer (RO)	51
SAT	33, 51
Student and Exchange Visitor Information System (SEVIS)	47, 51, 53
Teachers of English to Speakers of Other Languages (TESOL)	28
Télé-enseignement	3, 8, 29-36, 47, 56
Accréditation	34-35
Conditions d'admission	33-34
Coûts	32-33
Qualités nécessaires	30-31
Types d'établissements	32
Types de programmes	32
Test of English as a Foreign Language (TOEFL)	24, 25, 27, 33, 53
Test of Spoken English (TSE)	25, 27
UCIEP (Consortium of University and College Intensive English Programs)	25, 28
Universitaires et chercheurs invités (<i>fellows</i> et <i>scholars</i>)	20-21
Universités d'été	20
Visas	3, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 23, 27, 28, 33, 47, 49, 51
Visa d'échange J-1	14, 15, 16, 22
Visa d'étudiant F-1	15, 28

